

Pour bénéficier du service



Informez-vous :



Par Internet

www.gers.fr

Consultez notre site et téléchargez votre dossier de souscription

Dans les bureaux ci-dessous :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

CLIC de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 62 67 40 62
CLIC de Fleurance	2, cours Gambetta	32700 LECTOURE	05 62 67 40 63
CLIC de Mirande	16, av. Élysée Duffréchou	32140 MASSEUBE	05 62 67 40 68
CLIC de L'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 62 67 40 75
CLIC de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 62 67 40 88
CLIC d'Auch	14, place du Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 42 92

Maisons Des Solidarités (MDS)

MDS d'Auch	14, place Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 17 40
MDS de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 31 00 45 35
MDS de Fleurance	62, rue Adolphe Cadéot	32500 FLEURANCE	05 81 32 35 20
MDS de L'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 31 00 45 00
MDS de Mirande	8, boulevard Centulle	32300 MIRANDE	05 31 00 46 40
MDS de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 31 00 46 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

MDPH du Gers	12, rue Pelletier d'Oisy	32000 AUCH	05 62 61 76 76
--------------	--------------------------	------------	----------------



Europ Téléassistance

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 € - 453 798 647 RCS Nanterre
Agréée Services à la personne sous le numéro N/040908/F092/S/055
Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

*Vous vivez, nous veillons



La
Téléassistance
du GERS 



*Vous vivez, nous veillons



Édito

Partenaire de la vie quotidienne de nos aînés et des personnes handicapées et respectueux de leur choix de vie de **rester le plus longtemps possible à domicile**, le Département du Gers propose un service départemental de Téléassistance.

La **Téléassistance** est un service rassurant qui contribue à sécuriser le maintien à domicile, à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement.

Ce service permet à l'abonné d'être relié **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** pour un coût mensuel de 8,97 € dont le Département peut, dans le cadre de sa politique de solidarité, **prendre en charge une partie du coût de l'abonnement**.

La téléassistance apporte non seulement **plus de sécurité dans le quotidien** des personnes âgées et handicapées, mais aussi **plus de sérénité pour leurs proches**.

Philippe MARTIN

Président du Conseil Départemental du Gers

5 ATOUTS POUR VIVRE TRANQUILLE

- **Une mise en relation assurée** 24 h/24 et 7j/7
- **Un appel systématique à vos proches** pour intervenir en cas de besoin
- **Un accès à différents services** d'assistance à domicile
- **Un soutien relationnel** et psychologique
- **Un entourage rassuré** et serein

NOS +

- ➔ **L'installation du matériel est simple et sans travaux !**
- ➔ **La portée de votre médaillon est de 100 mètres à l'intérieur !**
- ➔ **L'étanchéité du médaillon est une garantie supplémentaire de sécurité !**
- ➔ **La réduction d'impôts est de 50 % sur l'abonnement annuel* !**

* Dans la limite et les conditions fixées par les dispositions de la Loi de finances en vigueur.

VOUS VOUS SENTEZ MAL, VOUS ÊTES INQUIET OU VOUS SOUHAITEZ SIMPLEMENT PARLER À QUELQU'UN...

La prestation communale de **Télé assistance** s'adresse à **toutes les personnes âgées, isolées ou dépendantes qui désirent rester à leur domicile**.

En cas de chute, malaise ou tout autre accident, **une personne à leur écoute** pourra faire intervenir un proche ou les services de secours, rapidement et efficacement, **le jour comme la nuit**.



VOTRE INTERLOCUTEUR PRÉVIENT IMMÉDIATEMENT LES INTERVENANTS ADAPTÉS.

Il restera en contact avec vous jusqu'à l'arrivée des secours.

➔ Vos proches, vos voisins

Les personnes de votre entourage, que vous avez désignées lors de votre souscription, seront appelées en cas de malaise léger ou d'angoisse, de chute sans gravité. Il est indispensable d'avoir au minimum une personne dépositaire des clés dans votre dossier.

➔ Les services d'urgence

En cas d'urgence détectée, l'opérateur présent sur le plateau d'Europ Téléassistance peut informer les secours (SAMU, pompiers...) pour intervention.

➔ Votre médecin

Votre médecin traitant peut être tenu informé, si vous le souhaitez.

L'innovation au service de votre sécurité avec la Téléassistance



Votre Transmetteur



Avec une ligne téléphonique fixe
QUIATIL EASY

Votre Émetteur



À votre cou

À votre poignet